

**p.1** Le mot du Maire -- Prix de l'eau -- Des nouvelles de nos projets -- Programme des festivités 2013 **p.2** Sécurité routière dans le village -- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale -- CAF de l'Ain -- Assurance maladie **p.3** Carnet du 2<sup>e</sup> semestre 2012 -- Cérémonie du 2 février -- Le coin du Comité d'Animation -- Nouvelles familles à Ruffieu **p.4** Soirée entraide -- Vente d'un bâtiment communal -- CCAS : repas des anciens -- ADMR service d'aide à la personne -- CLIC Pays du Bugey

### LE MOT DU MAIRE



Photo V. JAY  
Lors de la cérémonie des vœux 2013

Bonjour.

Il est encore temps de présenter mes vœux les plus sincères à tous les habitants de la commune : santé, réussite, bonheur.

En 2012, la réalisation de nos projets a avancé. Vous pourrez prendre connaissance des dernières évolutions dans le présent bulletin.

Pour 2013, je représenterai la commune dans les discussions qui vont se dérouler pour l'organisation de la nouvelle communauté de communes du Valromey. Je suivrai le dossier de l'éolien qui évolue favorablement et j'espère que nous pourrions passer au stade de l'étude du permis de construire après l'acceptation de la ZDE (zone de développement de l'éolien). J'espère aussi que 2013 verra enfin la finalisation de la signalétique des rues, la sécurisation de la circulation routière dans le village par la limitation de la vitesse et l'installation d'une nouvelle famille dans le logement rénové de la Poste.

Un conseiller d'état français a dit un jour que « *La liberté c'est le respect des droits de chacun ; l'ordre c'est le respect des droits de tous.* » Je sollicite auprès de vous le respect des droits de tous, nous avons tous le droit à la tranquillité, à la sérénité, à la paix. Aussi je demande à tous de prendre en compte chacun de vos comportements et de vous poser la question : suis-je respectueux des autres habitants de ma commune ?

A méditer... et vive 2013 !

Yves JAY

### PRIX DE L'EAU en 2013

Suite à un courrier de la Direction Départementale du Territoire (DDT) nous demandant de respecter les 40 % de prime fixe par rapport au montant total de la facture d'eau pour 120 m<sup>3</sup>, le conseil municipal lors de sa réunion du 22/11/2012 a décidé de modifier les tarifs de l'eau.

Actuellement, la prime fixe se monte à 65,00 € pour un montant de 149,00 € soit 43 %.

La prime fixe est ramenée à **55,00 €** (soit 40 %).

Pour conserver le même montant pour les 120 m<sup>3</sup> (149 €), le prix du m<sup>3</sup> passe à **0,75 €** jusqu'à 300 m<sup>3</sup> consommés et à 0,58 € par m<sup>3</sup> consommé au-dessus de 300 m<sup>3</sup>.

La prime fixe d'assainissement reste fixée à **38,00 €** et l'assainissement à **0,64 € / m<sup>3</sup>** consommé.

**ATTENTION.** Les propriétaires sont responsables de leur compteur d'eau, vous devez le protéger contre le gel, qu'il soit posé à l'intérieur ou à l'extérieur de votre habitation, en l'isolant ou en le vidangeant si vous absentez pour une longue période (coût du remplacement : 46,00 € HT).

En 2013, un curage complet du lagunage (épuration des eaux usées) est prévu.

### DES NOUVELLES DE NOS PROJETS.

#### Le projet éolien.

Le dossier du projet de Zone de Développement Eolien (ZDE) a été (enfin) jugé recevable par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes (DREAL) et a reçu un **avis favorable**.

Il a été présenté à la réunion du Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) le 13 décembre 2012 à Bourg-en-Bresse, conseil qui a émis un **avis favorable**.

Il a été présenté à la réunion de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) du 10 janvier 2012 à Bourg sous la présidence de Monsieur le Sous-Préfet de Belley : un **avis favorable** a été émis.

Suite à ces consultations, Monsieur le Préfet doit rendre sa décision d'ici fin janvier 2013.

#### La signalétique.

Nous avons les plaques. Reste la mise en place dès que les conditions météo le permettront.



Couleurs : Bordeaux, écriture crème. Photo Y. JAY

#### Rénovation du logement de la Poste.

Le conseil a choisi les entreprises qui doivent intervenir. Le menuisier a déjà effectué son travail. La nouvelle chaudière à pellets va bientôt être installée.

#### Le défibrillateur.

Il est en place sur le mur de la Poste. Il est prévu une formation, avec les pompiers, afin de s'initier à son fonctionnement. Une information sera adressée à toutes les familles en temps utile.

#### Sécurité routière dans le village.

Voir article ci-dessous.

### PROGRAMME DES FESTIVITES 2013

**Vendredi 18 janvier 2013** : sortie théâtre à l'Intégral de Belley  
« La femme du boulanger » avec Michel GALABRU

**Samedi 26 janvier 2013** : soirée patrimoine « les fruitières de Ruffieu »

**Vendredi 1<sup>er</sup> février 2013** : sortie théâtre à l'Intégral de Belley  
« Un stylo dans la tête » avec Francis PERRIN

**Dimanche 17 février 2013** : Les Brandons pour maintenir la tradition avec les mariés de l'année 2012.

**Lundi 27 mai 2013** (à confirmer) : La fête des voisins (autour de la mairie)

**Dimanche 23 ou 30 juin 2013** : Les feux de la Saint Jean à la Vendrolière

**Samedi 20 juillet 2013** : Fête du plan d'eau de la Vendrolière

## SECURITE ROUTIERE DANS LE VILLAGE

Nous avons reçu le diagnostic de sécurité routière (consultable en mairie) établi par la Direction Départementale des Territoires (DDT). Il a été établi à partir des données recueillies du 23 avril au 3 mai 2012.

**Trafic** : un maximum de 284 véhicules et 24 poids lourds par jour. Il n'y a pas eu d'accident recensé entre 2005 et 2009.

Le rapport dresse ensuite un état des lieux avec rien de bien marquant.

**Vitesse** :

Sens Lompnieu – Petit Abergement

- 37 % des véhicules circulent à moins de 50 km/h
- 73 % à moins de 60 km/h
- 92 % à moins de 70 km/h
- 98 % à moins de 80 km/h
- 99 % à moins de 90 km/h

les vitesses inférieures à 66 km/h représentent 85 % des véhicules

les vitesses au-dessus de 70 km/h représentent 8 % des usagers.

Sens Petit Abergement – Lompnieu

- 75 % des véhicules circulent à moins de 50 km/h
- 94 % à moins de 60 km/h
- 99 % à moins de 70 km/h

les vitesses inférieures à 55 km/h représentent 85 % des véhicules  
les vitesses au-dessus de 60 km/h représentent 8 % des usagers

**Constat** :

Le secteur n'est pas accidentogène ; la vitesse d'arrivée de certains véhicules venant de Lompnieu est modérée. La DDT préconise un certain nombre d'aménagements, mais ne parle pas de ralentisseurs.

**Propositions du maire** :

Le maire a pu dresser le constat que la vitesse est excessive dans le sens nord-sud à la sortie sud du village.

Il propose la poursuite de l'étude du dossier avec la DDT en demandant l'autorisation d'installer des ralentisseurs (demande insistante des riverains de la D31).



Photo Y. JAY

## Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

La Communauté de Communes du Valromey (CCV) a demandé à Monsieur le Préfet de conserver son autonomie et de ne pas être intégrée à la grande communauté de communes autour de Belley.

**Cette autonomie nous a été accordée, mais sans la commune d'Artemare** qui a souhaité intégrer la grande com-com de Belley.

Maintenant nous allons devoir organiser la vie de la com-com dans cette nouvelle situation.

# CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

**caf.fr**

RAPIDE FIABLE PROCHE DE VOUS

Par TELEPHONE :  
**0 810 25 01 10**

service appelé local depuis un poste fixe

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
  - Pour consulter votre dossier :
    - date et détail des paiements,
    - état de traitement de votre courrier,
    - demande d'une attestation de paiement.
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**
  - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.*

## ASSURANCE MALADIE

L'Assurance Maladie de l'Ain diffuse à destination des assurés un livret-guide : Vous et vos droits, au fil de votre vie l'Assurance Maladie.

Très complet, il est une mine de renseignements :

- vous et l'apprentissage de la vie (pour les jeunes)
- vous et la vie active
- vous et votre vie familiale
- vous et les aléas de la vie
- vous et vos remboursements
- vous et le couverture maladie universelle
- vous aider à comprendre l'assurance maladie.

Ses objectifs :

- mieux informer chacun sur ses droits à l'assurance maladie, maternité et accidents du travail
- préciser les démarches nécessaires
- orienter vers l'interlocuteur compétent

**Des livrets sont à votre disposition à la mairie.**

## CARNET DU 2ème SEMESTRE 2012

### Décès

Mme **Marie-Madeleine GROBON**  
le 13 août 2012

M. **Pierre BURBAUD** le 27 novembre 2012

Mlle **Mireille BASCOU** le 13 décembre 2012

*Mlle BASCOU a consacré 30 ans de sa vie à la gestion de la commune d'abord comme adjointe au maire, M. MICHALLET, de 1959 à 1961. Puis comme maire de 1961 à 1989.*

### Naissance

Le 10 septembre 2012, **Juliette** est arrivée dans la famille **HIELARD** au grand bonheur de ses parents Benoît et Laure, de son frère Ethan et de sa sœur Maëlys.



Photos v. JAY

### Mariage

**Antoine DESSE** et **Pauline FLEURY** ont uni leur destin pour le meilleur et pour le pire le samedi 22 septembre 2012 à Ruffieu. Longue vie de bonheur à eux.



Photo V. JAY

## CEREMONIE DU 2 FEVRIER



Photo Y. JAY

La cérémonie de commémoration du 2 février 1944 se déroulera à 15 h 00 devant la stèle. Nous espérons inaugurer à cette occasion une plaque commémorant la déportation des ruffiolands le 5 février 1944, plaque qui sera scellée à côté de la stèle.

## LE COIN DU COMITE D'ANIMATION

### Les soirées du patrimoine

#### 2009 Le patois de Ruffieu

Après avoir dégusté « la poule au riz » nous avons pu entendre des enregistrements, datant des années 1970, faits sur bandes magnétiques et retranscrits sur CD. Il s'agissait d'Achille Pillard, Kiki Midol et de Jeanne Savarin. Enregistrés par Gunnar Ahlborn, auteur d'une thèse sur le patois de Ruffieu en 1946.

#### 2011 Le Tram

La soirée consistait à faire revivre le petit train du Valromey « le Tram », à l'aide d'un diaporama, reprenant photos et anecdotes de ce qui fut le moyen de transport et l'essor du Valromey pendant 35 ans.



#### 2012 Le ski à Ruffieu

Grâce à la collection de photos, mise à disposition par Robert Bailly, l'histoire du ski à Ruffieu a été retracée jusqu'à nos jours. Skieurs anciens et renommés se sont reconnus.



Reconnaissez-vous tous ces jeunes skieurs ?

Cette année 2013

Faire revivre **les fruitières de Ruffieu** est notre but, grâce à la soirée patrimoine du 26 janvier 2013 à partir de 20 h 00.

### NOUVELLES FAMILLES A RUFFIEU

Trois familles se sont installées à Ruffieu :

Edmond et Martine VARENNE , rue du Petit Bourg.  
Martine VARENNE est orthophoniste.

Karin MLYNKOVA et Norber SLOBODA avec leurs deux enfants Dominik (5 ans) et Matej (2 ans) dans l'appartement du 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne cure ; la famille est originaire de Slovaquie.

Yves RAY et sa compagne Lydie à la SEMCODA,  
Yves RAY a écrit et édité plusieurs guides de randonnée sur la région (dans toutes les bonnes librairies !)

## COMITE D'ANIMATION : SOIREE ENTRAIDE



Photo V. JAY

La traditionnelle soirée entraide s'est déroulée le samedi 8 décembre 2012. Elle a réuni très peu de convives, mais les absents ont eu tort car nous nous sommes régalés avec le civet de cochon qu'avait préparé Chantal FAUTH. Cette agréable soirée a permis de recueillir 150 € qui ont été reversés au TELETHON.

Le Comité d'Animation va réfléchir, pour 2013, à une autre forme d'organisation, suite au peu d'engagement des habitants pour ce type de soirée.

## CCAS : LE REPAS DES ANCIENS



Photo V. JAY

M. FIORETTI et Mme LA PIETRA en grande conversation.

Le 30 novembre 2012, le CCAS a convié les Anciens du village à un repas festif à l'Auberge de la Praille. 42 personnes ont pu apprécier la salade des Aravis et le pavé de cerf. Un agréable moment de convivialité. Trois personnes en maison de retraite ont reçu la visite des responsables du CCAS qui leur ont remis un colis de gourmandises.

Rendez-vous est donné pour novembre 2013.

*Le président du CCAS rappelle que les colis gourmandises sont distribués aux anciens en maison de retraite ou dans l'incapacité physique de se déplacer.*

## VENTE D'UN BATIMENT COMMUNAL



Photo Y. JAY

Le conseil a décidé de vendre l'ancienne école infantine, les travaux de rénovation étant beaucoup trop importants et l'entretien de plus en plus lourd.

Au vue de différentes évaluations et du montant des frais de rénovation, **PRIX DE VENTE : 70 000 € + frais d'acte**

Mme LA PIETRA, notre secrétaire de mairie, est en convalescence, suite à une opération, jusqu'au 17 février 2013.  
Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Pour ceux qui suivent régulièrement la parution du Petit Ruffiolan, le numéro 12, suite à une erreur du directeur de publication, n'existe pas.

## ADMR Service d'aide à la personne.

L'ADMR (1) Champagne en Valromey est une association loi 1901, déclarée au Journal Officiel du 13 août 1977.

Elle a pour objet de permettre aux familles et aux personnes en difficulté, ou démunies, de bien vivre chez elles en apportant un service adapté à leurs attentes ou besoins.

Ce service s'adresse à des personnes libres de choisir le soutien qui leur convient.

(1) Aide à Domicile en Milieu Rural.

La commune de Ruffieu est représentée, au sein du Conseil d'Administration, par Joëlle PERRET qui a été réélue en 2010 pour 4 ans.

## ADMR Champagne en Valromey

Grande Rue

01260 Champagne en Valromey

☎ 04.79.87.74.62

## Centre Local d'Information et de Coordination CLIC du Pays du Bugey.

Au service des personnes âgées (60 ans et plus), des personnes handicapées, de leur entourage et des professionnels. Le CLIC est à votre service pour vous informer et vous conseiller sur :

les démarches administratives et les aides financières, les établissements d'hébergement, l'accompagnement à la vie quotidienne, les mesures de protection juridique, les transports, les professionnels médicaux et paramédicaux, les services sociaux, les associations d'usagers.

Pour prendre contact :

**CLIC du Pays du Bugey**

**55, Grande Rue 01300 BELLEY**

☎ 04.79.87.24.23

Directeur de publication : Yves JAY – n° 14 février 2013 – Dépôt légal à parution.

Ont participé à l'élaboration de ce n° : Yves JAY - J.F. GIRAUD - Joëlle PERRET – Geneviève et Gérard CADOU – Germaine FRANCON

Photos : G. CADOU – V. JAY - Y. JAY

Impression par la commune de RUFFIEU.